

République Française
Département de la Loire
Arrondissement de ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du 24 juin 2025

Date de la convocation: 19 juin 2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votes exprimés : 9

Votes "Pour" : 9

Votes "Contre" : 0

Abstentions de vote : 0

Le 24 juin 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Patrice ESPINASSE

Présents : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William
GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU,
Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise
SAPIN, Gérard PEREZ

Représentés :

Excusés : Romain CHABRE

Absents : Delphine FORISSIER

Secrétaire de séance : William GEORGES

DE_20250624_02

LOTISSEMENT LA THUILIERE VENTE DU LOT N° 2 à M. Fabien GENTER

Monsieur Fabien GENTER souhaite acquérir le lot n° 2 du lotissement communal La Thuillère cadastré B1645 d'une superficie de 1 274 m².

Monsieur le Maire rappelle que, selon la délibération du conseil municipal du 15 juillet 2013, le prix de vente fixé pour le lotissement communal de La Thuillère est de 20 € TTC le m² soit pour le lot n° 2 un prix de vente total de 25 480 € TTC correspondant à 21 233.33 € HT et 4 246.67 € de TVA conformément au Code Général des Impôts.

Il est demandé aujourd'hui au conseil municipal de se prononcer sur cette vente et de donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout acte à venir pour cette opération.

Il est également demandé au conseil municipal d'annuler la délibération n° DE_20231130_04 du 30 novembre 2023 qui concernait également la vente du même lot n°2 puisque la cession n'avait pas abouti à l'époque.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ***DECIDE de vendre à Monsieur Fabien GENTER le lot n° 2 du lotissement communal La Thuillère cadastré B1645 d'une superficie de 1 274 m² sur la base de 20 € TTC le m² ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à passer cette vente pour le compte de la Commune et à signer tout document se rapportant à cette décision ;***
- ***ANNULE la délibération du conseil municipal n°DE_20231130_04 du 30 novembre 2023 relative à ce lot.***

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, William GEORGES

Date de transmission de l'acte: 27/06/2025
Date de réception de l'AR: 27/06/2025
042-214201162-DE_20250624_02-DE
A G E D I